

Etude des performances scolaires des apprenants des classes d'examens dans le cycle fondamental au Sénégal

**Abdoulaye SAGNA, Irène Efua AMENYAH,
Assane DIAKHATE & Mouhamadou Lamine BA**

Université Gaston Berger de Saint-Louis

sagna.abdoulaye@ugb.edu.sn / efua-irene.amenyah@ugb.edu.sn

Résumé

Dans nombre de pays francophones d'Afrique, le système éducatif est assuré à travers deux (2) ordres d'enseignement : l'enseignement public et l'enseignement privé. L'enseignement privé est organisé en différentes composantes dont l'enseignement privé catholique (EPC). Dans les pays francophones, le français, médium et langue d'enseignement occupe une place prépondérante dans les programmes scolaires. Ce faisant, non seulement il constitue le socle de tous les enseignements dispensés mais sa maîtrise, facilite la réussite et la performance dans les autres matières. Cet article analyse les performances scolaires des apprenants des classes d'examens dans le cycle fondamental à travers l'usage du français. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle les performances scolaires des apprenants dans les classes d'examens dans l'enseignement privé catholique sont assujetties à la maîtrise de la langue française. La recherche a couvert la période de 2005 à 2015. Elle a utilisé la méthode quantitative en administrant des questionnaires aux apprenants et aux enseignants dans deux (2) écoles élémentaires et un (1) Collège de l'EPC dans la Commune de Saint-Louis au Sénégal. Au total, 214 participants, soit 183 apprenants et 31 enseignants, ont répondu aux questionnaires. L'analyse des données a montré que les résultats aux examens nationaux (CFEE¹ et BFEM²) sont plus élevés chez les apprenants fréquentant les écoles de l'EPC. Il

¹ Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE)

² Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM)

ressort que les performances scolaires des apprenants sont positivement corrélées aux profils de formation des enseignants, aux catégories socio-professionnelles des parents et aux conditions d'enseignement/apprentissage.

Mots-clés : Performances scolaires, Classes d'examens, Cycle fondamental, Apprenants.

Abstract:

In French speaking countries in Africa, educational system is divided into two (2) educational orders: public education and private education. Private education is organized in different branches among them catholic private school (CPS). In francophone countries, French, medium and language of education takes a dominant place in school programs. So, not only it constitutes the basis of all given education but its control, make easier the success and achievement in the others subjects. This article analyses school students' achievements in exams classes in fundamental cycle through French use. We formulate the hypothesis according to which school achievements of students in exams classes in catholic private school are subjugated at French language control. Research covered a period going from 2005 to 2015. It used quantitative method by administrating questions to students and teachers in two (2) elementary schools and in one (1) college of private catholic school in Saint-Louis District. In total, 214 participants, to wit 183 students and 31 teachers are answered to the questions. The data analyses is shown that results at national exams (CFEE and BFEM) are higher for students spending time in catholic private school. The result of this is that school achievements of students are positively correlated with teachers training profile, with socio-professional categories of parents and with teaching and learning conditions.

Key words: school achievements, exams classes, fundamental cycle, learners

Introduction

Dans les pays francophones d'Afrique, l'enseignement est dispensé en langue française, une langue qui est autre que les langues maternelles parlées par l'ensemble des apprenants. Au Sénégal, l'école a commencé en 1822 avec l'arrivée des missionnaires français. Après moult concessions, les premières écoles furent confiées à l'État et elles sont devenues des écoles publiques. En même temps, des congrégations religieuses ont créé de leur côté l'ordre d'enseignement privé catholique (EPC). Dans la Commune de Saint-Louis, premier point d'entrée des missionnaires, l'enseignement public côtoie l'enseignement privé catholique ainsi que l'enseignement privé laïc. Tous les ordres d'enseignements reçoivent des élèves qu'ils accompagnent suivant les différents textes et lois en vigueur. Aux examens nationaux, les apprenants des écoles privées catholiques font les meilleurs résultats et ces établissements se classent en tête de liste. En fait, les conditions de travail et les méthodes utilisées par ces écoles n'ont jamais changé. Aujourd'hui encore, l'enseignement privé catholique joue les premiers rôles dans l'éducation de la population locale dont la langue française qui reste le médium d'enseignement, est étrangère à la population locale et n'est parlée qu'à l'école.

Le présent article comprend une problématique qui analyse le contexte ; un cadre théorique de référence ; une démarche méthodologique qui définit les outils pour la collecte des données qui vont aboutir à des conclusions qui permettront de comprendre la réalisation des performances scolaires des apprenants au niveau de l'EPC à Saint-Louis.

Problématique

Dans le quotidien des familles, des jeunes et des adultes, le français, la langue officielle des pays francophone d'Afrique, est pratiquement inexistant. Tout se passe dans les langues locales ou dans la langue vernaculaire, à l'exception de l'école où l'enseignement est dispensé en français. Cela donne lieu à un contraste puisque le niveau de performance est faible. La question est de savoir : quelle est la place du français, médium et langue d'enseignement, dans la réalisation des performances scolaires des apprenants dans le cycle fondamental ? Quel est l'usage et quelle est le niveau de maîtrise du français des apprenants de l'enseignement privé catholique pour favorise la réalisation des performances scolaires ?

De Dakar à Thiès en passant par le centre jusque dans les régions du sud du pays telles Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, et dans les campagnes, l'enseignement privé catholique s'y est progressivement implanté. Son acceptation s'est faite de manière

progressive, avec la complicité des chefs de cantons et de certains dignitaires religieux, jusqu'à atteindre le niveau actuel de son expansion, c'est-à-dire une couverture quasi-totale du territoire national.

D'après le Frère Thior, (2017 : 1), une des missions de l'enseignement privé catholique est « *de soutenir les parents, premiers éducateurs pour le bien de la société en accompagnant l'enfant et le jeune pour l'aider à développer les potentialités dont il est porteur, de la façon la plus harmonieuse possible afin de faire face aux problèmes de la vie* ». Aujourd'hui, l'enseignement catholique a, par ses conditions de travail et méthodes, conquis le terrain éducatif avec des religieuses et des religieux sénégalais qui administrent les écoles privées catholiques. Même si officiellement, l'enseignement est dispensé en français, dans les écoles de l'EPC, l'usage du français est plus régulier et plus institutionnalisé.

L'enseignement privé catholique est régi par les mêmes dispositions juridiques sénégalaises et les apprenants qui fréquentent ces écoles sont majoritairement constitués de sénégalais. Les contenus des enseignements sont conformes aux programmes en vigueur dans le système éducatif du Sénégal. La nouvelle Constitution du 22 janvier 2001 de la République du Sénégal l'a consacrée en son article premier que : « La langue officielle de la République du Sénégal est le français. Les langues nationales sont

le Diola, le Malinké, le Pulaar, le Sérère, le Wolof et toute autre langue nationale qui est codifiée ». Cette clause postule que le français est la langue des institutions de la République telles que : la Présidence, l'Assemblée nationale, l'Administration publique, la Cours de justice, les Forces armées et policières, l'Enseignement à tous les niveaux, les médias, etc. Le principe est toujours en vigueur dans les écoles sénégalaises mais sous l'influence des langues nationales telle que le Wolof, il est parlé partout par le sénégalais au quotidien. Cette influence du Wolof est moins vécue dans les écoles de l'EPC autant par les apprenants que par les enseignants comparativement aux autres écoles où autant les enseignants que les apprenants ne parlent le français qu'en classe et une fois le palier franchi, c'est la langue Wolof qui domine, entraînant ainsi un abandon voire un déclin du français.

En 2010, selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), seuls 20 à 30 % de la population utilisent le français dans la communication courante. Ce taux paraît faible pour le rôle que jouent les écoles privées catholiques dans la promotion de la langue française. Les positions restent assez mitigées sur la question. D'un côté, le français est en net déclin quand il y a la promotion des langues nationales jusque dans les écoles sénégalaises. De l'autre, le français est en extension lorsqu'il est

promu par les écoles privées catholiques par l'usage qu'elles en font.

Pendant que l'on assiste à la baisse du niveau des apprenants en français dans l'enseignement public et privé laïc, l'enseignement privé catholique parvient à réaliser des performances scolaires élevées. Qu'est-ce qui explique cette différence du niveau en français entre les apprenants du privé catholique et ceux des autres écoles ? Est-ce que cela est lié aux facteurs internes (rigueur dans l'usage du français à l'école, conditions d'enseignement et apprentissage, formation des enseignants, etc.) ou externes (niveau d'instruction des parents d'élèves, encadrement des apprenants, etc.), à l'école ? En somme, quel regard porté sur les performances scolaires faites dans l'EPC ?

Si des sénégalais musulmans regardants se méfient de l'enseignement privé catholique à cause des pratiques et méthodes qu'il perpétue telles que les prières dites à certaines heures, d'autres ne voient que les résultats ou les performances scolaires que produisent les apprenants qui le fréquentent. D'autres encore se plaignent de certaines pratiques ou des faits existant dans les écoles privées catholiques, tels que les cours et les évaluations intensifs pour ne pas dire du bachotage. Ce qui ne permet pas un épanouissement intellectuel des apprenants puisqu'il n'y a pas de répit dans le travail.

Ainsi, les conditions de travail, les méthodes utilisées et l'usage du français dans les écoles privées catholiques présentent des configurations où l'enseignement et l'apprentissage des apprenants sont à promouvoir. Il en ressort la question de recherche qui suit : « pourquoi les apprenants obtiennent-ils des résultats scolaires élevées aux différents examens nationaux » ?

Cadre théorique de référence

L'enseignement privé s'est développé dans presque tous les pays au monde. Au Sénégal, l'école s'est libéralisée à la suite des différentes rencontres et conférences internationales et nationales sur l'éducation. L'essentiel des conclusions que visent les rencontres est l'amélioration des performances scolaires des apprenants, des conditions de travail de tous les acteurs scolaires.

Des études ont été menées sur l'enseignement privé au Sénégal de façon générale et l'enseignement privé catholique en particulier. Abordant la communication au sein de la Direction de l'Enseignement catholique, Sambou (2014) a montré par une étude portant sur « Diagnostic et proposition d'une stratégie communicationnelle au sein de l'enseignement catholique : le cas de l'office diocésain de l'enseignement catholique de Saint-Louis (ODEC/S) ». Dans un tout autre registre, Kandji et Soumaré (2017) ont proposé une étude concernant le Sénégal mais porté sur « l'Enseignement privé au Sénégal : Histoire, Mutations et

Ruptures ». Les auteurs retracent l'histoire de l'enseignement privé, particulièrement le privé catholique et les différents héritages qui se perpétuent à travers une authentification des différents acteurs locaux. Toujours au Sénégal, des études ont été menées sur l'enseignement dont celle du « BREDA, (1994). L'école et la promotion et de l'alphabétisation et de l'éducation pour tous : une expérience de l'enseignement catholique au Sénégal ».

Sur un tout autre registre, Sall (2001) a fait une étude sur « Education pour tous à l'orée du troisième millénaire : perception des différents types d'écoles au Sénégal. En Afrique, Charlier a mené des études sur le système éducatif de certains pays de l'Afrique de l'Ouest dont les plus connus sont : Charlier (2001) « Systèmes d'enseignement décentralisés dans l'éducation sénégalaise, burkinabé et malienne : analyse des discours et ... Des écoles pour le sud » Plus tard, en 2003, il a réalisé, concernant le Sénégal, une étude sur « Le retour de Dieu : l'introduction de l'enseignement religieux dans l'École de la République laïque du Sénégal ».

Quant à D'Aiglepierre (2013), il s'est intéressé à l'Afrique sur d'autres perspectives à savoir « L'enseignement privé en Afrique subsaharienne : Enjeux, situations et perspectives de partenariat public-privé » pour apprécier les productions des deux ordres

d'enseignement à travers les différents pays. Abordant, l'excellence des performances scolaires dans l'enseignement privé catholique, Sagna (2019) a montré à travers une étude quantitative que différents facteurs favorisent les performances scolaires des apprenants des écoles de l'EPC dans la Commune de Saint-Louis.

Méthodologie

La présente étude a adopté une démarche quantitative. Trois (3) établissements d'enseignement privé catholique ont été ciblés. Deux établissements relèvent du niveau élémentaire : l'institution Saint Joseph de Cluny (SJC), l'école Notre Dame de Lourdes (NDL) et le Collège Didier Marie (CDM) relève du 1^{er} degré du niveau secondaire. Le choix des trois (3) établissements s'explique par fait que le travail est centré sur la Commune de Saint-Louis qui ne compte que ces structures d'enseignement privé catholique. L'institution SJC est créée en 1822 alors que les 2 autres établissements datent de la période postcoloniale, soit les années 60. Des questionnaires ont été soumis aux enseignants et aux apprenants dans les 3 établissements. Outre les données sur les caractéristiques socio-professionnelles des enseignants et sociodémographiques des apprenants, les autres variables ont ciblé le niveau socio-économique des apprenants, le diplôme et la profession des parents, le profil de formation des enseignants, les conditions d'enseignement/apprentissage et les résultats scolaires

produits aux différents examens nationaux de CFEE et de BFEM entre 2005 et 2015. En somme, 214 répondants, dont 31 enseignants et 183 apprenants parmi lesquels 110 du niveau élémentaire, ont répondu aux différentes questions. C'est également l'échantillonnage exhaustif qui est utilisé dans le cadre de ce travail.

Résultats

Les données de l'enquête ont montré que sur les 31 enseignants, 67,7% sont des hommes et 32,3% de femmes alors que les 183 apprenants sont constitués de 51,4% de filles et de 48,6% de garçons. L'âge médian des enseignants est situé dans l'intervalle d'âge de [40 - 45 ans [alors que pour les apprenants, l'âge minimal est de 10 ans et le maximum 18 ans pour les 2 niveaux d'enseignement tout en sachant que l'âge de référence de la classe de CM2 est de 12/13 ans et 15/16 ans pour la classe de 3^{ème}. L'ancienneté professionnelle des enseignants est autour de 15 ans et ils possèdent majoritairement en plus du Baccalauréat, un diplôme professionnel selon le niveau d'enseignement.

Il ressort des données que des parents des apprenants sont diplômés. Les pères diplômés sont au nombre de 170, 92,8% et les mères diplômées sont 168, soit 91,8. Les parents exercent des

métiers ou professions qui leurs permettent de prendre en charge les frais de scolarisation.

Dans les lignes suivantes, nous allons présenter le profil de formation des enseignants, les conditions d'enseignement/apprentissage, les catégories socioprofessionnelles des parents et les résultats obtenus aux examens nationaux les 10 dernières années.

- ***Profil de formation des enseignants***

Les enseignants des écoles de l'enseignement privées catholiques présentent un profil professionnel qui s'appuie sur deux (2) aspects : le diplôme académique et le diplôme professionnel. Presque tous les enseignants ont le Baccalauréat, la Licence, le Master ou le Doctorant avant de suivre la formation professionnelle pour intervenir au niveau de l'enseignement souhaité. Ainsi, la formation initiale d'enseignants se fait à partir des acquis de la formation académique. Une fois recruté, le candidat enseignant fait un stage d'observation dans une école catholique pour une année scolaire.

En dehors de la formation initiale, les enseignants de l'EPC suivent une formation continue, assurée par le Conseiller Pédagogique formé par le Diocèse de Saint-Louis. Il assure également le suivi et l'encadrement des enseignants dans leurs

pratiques quotidiennes de classe. Il est aussi secondé dans ses tâches par les Inspecteurs de spécialité de l'État pour les niveaux moyen et secondaire. Ainsi, que ce soit le niveau élémentaire ou le niveau moyen, non seulement le souci en matière de formation des enseignants est de relever le niveau en se conformant aux nouvelles exigences des programmes d'enseignements mais aussi de permettre aux différents établissements de disposer des enseignants de qualité pouvant répondre aux besoins éducatifs des apprenants et des parents.

- ***Catégories socio-professionnelles des parents***

Les catégories socio-professionnelles varient selon le niveau d'instruction des parents, la profession et le sexe. Ainsi, les professions des parents sont répertoriées suivant les catégories suivantes : les Cadres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CESR) ; les Cadres Supérieurs de la Santé et des Affaires Sociales (CSSAS) ; les Cadres Supérieurs de l'Économie et des Ressources Financières (CSERF) ; les Commerçants ; les Artisans ; les Cadres des Forces Armées et Sécurité (CFAS) ; les Cadres de l'Enseignement Moyens et Secondaire (CEMS) ; les Services Domestiques et Services Divers (SDSD) et les sans emploi ou en recherche d'emploi.

Il en ressort que nombre de parents d'élèves sont des cadres et qu'ils ont un niveau d'instruction élevé en français. Il est ressorti des données que certains des parents communiquent avec leurs enfants en utilisant la langue française même à la maison. Cet usage du français prépare leurs enfants à se familiariser avec la langue et par conséquent contribue à relever son niveau en français.

- ***Conditions d'enseignement/apprentissage***

Les conditions d'enseignement/apprentissage sont déterminées entre autres par les éléments tels que la disponibilité des manuels scolaires, le nombre d'apprenants par enseignants (45 apprenants selon la norme), le quantum horaire, l'environnement d'enseignement, la stabilité du milieu scolaire (pas de grève), le traitement salarial, etc. Il ressort de l'enquête que 64,6% des enseignants estiment que les conditions de travail sont bonnes. Un nombre d'enseignants pense que les conditions sont à améliorer soit 22,5% ; et 12,9% soutiennent que les conditions sont difficiles. À cela s'ajoute l'utilisation du français en classe comme langue d'enseignement. C'est également la langue de communication, le médium, utilisé entre les enseignants eux-mêmes, entre les enseignants et leurs élèves, entre les enseignants et le personnel administratif et technique.

Déjà, dans les écoles de l'enseignement privé catholique, qui sont ces parents d'élèves qui parlent à leurs enfants la langue française ? Sont-ils des catholiques ou des musulmans ? Quand on sait que les apprenants qui fréquentent les écoles privées catholiques sont en majorité constitués de musulmans. Contrairement, les personnels administratifs et techniques et les enseignants des écoles privées catholiques sont pour la plupart des personnes d'obédience catholique (y compris des religieuses et religieux). Comment se fait-il que les musulmans qui refusaient hier l'enseignement catholique soient aujourd'hui parmi ceux qui, en majorité, le fréquentent ? Est-ce que l'Église catholique a-t-elle changé de vocation ou est-ce c'est parce que les conditions sont-elles réunies pour réaliser ces performances scolaires ?

- ***Résultats aux examens du CFEE et du BFEM de 2005 à 2015***

Pour ce qui concerne les résultats scolaires, chaque établissement scolaire a enregistré des taux de réussite selon toujours la période 2005-2015. Le tableau suivant (tableau N°1) présente les résultats scolaires des deux (2) classes de l'élémentaire, donc du CFEE. Ces écoles sont : l'école Notre Dame de Lourdes (NDL) et de l'école Saint Joseph de Cluny (SJC).

Tableau N°1 : résultats aux examens du CFEE NDL et SJC

Années	Etablissements					
	Notre Dame de Lourdes			Saint-Joseph de Cluny		
	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
2005-2006	71	70	98,59	74	74	100
2006-2007	78	78	100	73	71	97,27
2007-2008	78	78	100	84	84	100
2008-2009	89	88	98,87	80	80	100
2009-2010	70	69	98,57	78	75	96,15
2010-2011	66	66	100	98	98	100
2011-2012	80	78	97,5	74	74	100
2012-2013	73	69	94,52	83	73	87,95
2013-2014	77	73	94,80	80	80	100
2014-2015	67	-----	98,80	84	74	88

Sources : enquêtes, 2018

Le tableau indique qu'il y a une hausse des performances scolaires. Les résultats ont tous dépassés les 90% sauf les années 2013 et 2015 où les taux de réussite de l'école SJC ont été inférieurs à 90%. L'école SJC a enregistré le plus de taux de réussite de 100% que l'école NDL. Par contre, l'école NDL a en

retour, enregistré à elle seule les pourcentages de 98%. En effet, les performances des deux (2) écoles sont globalement à la hausse. Les données du tableau suivant (tableau N°2) sont les résultats scolaires issus du collège Didier Marie et enregistrées lors des examens du BFEM les années précédentes.

Tableau N°2 : résultats examens du BFEM du CDM

Années	Collège Didier Marie		
	Présents	Admis	Pourcentages (%)
2005	81	77	95,06%
2006	89	88	98,80%
2007	127	120	94,48%
2008	117	104	88,88%
2009	89	85	95,5%
2010	101	99	98,0%
2011	136	135	99,20%
2012	118	114	96,61%
2013	100	98	98,0%
2014	100	99	99,0%
2015	117	109	98,18%

Sources : enquêtes, 2018

Il ressort du tableau que les taux de réussite n'ont pas atteint cette fois-ci les 100% mais la tendance est que durant toute la période les taux de réussite ont dépassé les 90% sauf l'année 2008 où le taux de réussite était de 88,88%.

Discussion

Les écoles privées catholiques sont réputées être des écoles dont les apprenants ont un bon niveau en français. Ce travail est assuré en grande partie par des enseignants depuis l'élémentaire, voir même depuis la petite enfance. L'environnement même est stimulé puisque tout le monde utilise le français comme médium et langue de communication, avant, pendant et après les cours. D'aucuns estiment plutôt que ce sont les parents qui initient leurs enfants à parler la langue française dès la naissance. Ce qui fait que l'enfant grandit dans un environnement propice où le français est utilisé comme langue maternelle ou langue de base / de communication. Donc, l'enfant entre à l'école avec des prédispositions à parler déjà la langue française. Les performances scolaires des apprenants des classes du CFEE et du BFEM sont assujetties à la maîtrise de la langue française. Qu'est-ce qui explique cela ? Alors, pour étayer cette idée, nous allons nous appuyer sur trois (3) aspects à savoir les profils de formation des enseignants, les catégories socio-professionnelles des parents et les conditions d'enseignement/apprentissage, en relation avec la maîtrise de la langue française.

Conclusion

La réalisation des performances scolaires dans le cycle fondamental dans les écoles privées catholiques de la Commune de Saint-Louis est due à la combinaison de plusieurs facteurs dont la maîtrise du français par les apprenants en constitue la source principale. Nous avons effectué cette étude auprès des écoles Notre Dame de Lourdes, Saint Joseph de Cluny et le Collège Didier Marie. Les seules écoles catholiques qui se trouvent dans la Commune de Saint-Louis fondées par des religieux et religieuses. Nous avons utilisé comme approche, la recherche quantitative avec laquelle l'utilisation du questionnaire a servi d'outil qui a permis de collecter les données. Nous nous sommes servis de l'échantillonnage exhaustif à travers lequel, nous avons pu toucher les cibles que sont les enseignants et les apprenants.

L'étude a montré que l'usage du français en relation avec les profils de formation des enseignants, les catégories socio-professionnelles des parents et les conditions d'enseignement / apprentissage, a favorisé la réalisation des performances scolaires. L'analyse des données a indiqué que de 2005 à 2015, les performances scolaires des apprenants des écoles privées catholiques de la Commune de Saint-Louis étaient élevées.

L'école publique sénégalaise a toujours produit des intellectuels, des cadres de hauts niveaux qui manient bien la langue française. Aujourd'hui, si le niveau en français des apprenants est en baisse,

cela peut s'expliquer soit par la baisse du niveau de recrutement et de formation des enseignants, soit à un faible niveau en français des enseignants et des apprenants. Ou alors par la volonté des autorités sénégalaises à vouloir introduire progressivement l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif sénégalais, dont le wolof est parlé par environ 80% de la population sénégalaise. En d'autres termes, cela peut être dû à un changement de paradigmes : d'abord, il y a eu l'approche par les contenus (1974), puis l'approche par les objectifs (1995) et enfin l'approche par les compétences (2005).

Références bibliographiques

Agence Régional de Développement (ARD), (2015). *Commune de Saint-Louis : Géographie et démographie*.

<http://ardsaintlouis.org/commune-de-saintlouis>, 21 juin 2019.

UNESCO BREDIA. (1994). « L'école et la promotion et de l'alphabétisation et de l'éducation pour tous : une expérience de l'enseignement catholique au Sénégal »

<https://unesdoc.unesco.org>, 06 juillet 2019

Van Campenhoutt, L. & Quivy, R. (2013). *Manuel de recherche en sciences sociales*. France, DUNOD.

Charlier, J-E. & Pierrard, J-F (2001). « Systèmes d'enseignement décentralisés dans l'éducation sénégalaise, burkinabé et malienne : analyse des discours et...Des écoles pour le sud »

<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-1-page-29.htm>, 06 juillet 2019.

Charlier, J-E. (2003). « Le retour de Dieu : l'introduction de l'enseignement religieux dans l'École de la République laïque du Sénégal. Education et Sociétés » <http://ife.ens-lyon.fr>, 06 juillet 2019

CONFEMEN. (2008). « Evaluation des systèmes éducatifs : pour un meilleur pilotage par les résultats » <https://www.confemen.org>, 06 juillet 2019

D'Aiglepierre, R. (2013). « L'enseignement privé en Afrique subsaharienne Enjeux, situations et perspectives de partenariats public-privé » <https://www.researchgate.net> 08 juillet 2019

Depre. (2016). *Rapport national sur la situation de l'éducation*, Dakar.

Kandji, M. & Soumaré, M. (2017). « *L'enseignement privé au Sénégal histoire, mutations et ruptures* », Sénégal, L'Harmattan.

Legendre, R. (1993) *Dictionnaire Actuel de l'Education*, Canada, Guérin.

Michaelowak. (2001). *Scolarisation et acquis des élèves : les indicateurs de résultats dans l'analyse des politiques de l'enseignement en Afrique francophone*, Analyse et comparaisons internationales, 3, 2001/12, De Boeck Université.

PASEC. (2007). *Système éducatif sénégalais : reformes, initiatives et innovations 2012-2016*, Rapport Evaluation, Sénégal.

PASEC. (1999). *Guide pour l'évaluation des facteurs de performance à l'école primaire*, manuel pratique d'évaluation, PASEC/CONFEMEN, Dakar.

PDEF. (2008). *Rapport national sur la situation de l'éducation*, Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education, Dakar.

UNESCO BREDIA, Pôle de Dakar. (2008). *La scolarisation primaire universelle en Afrique : le défi enseignant*, 81, Dakar.

UNESCO BREDIA, Pôle de Dakar. (2007). *L'urgence de politiques sectorielles intégrées*, Dakar.

Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET). (2013). Sous-Secteur Education – Formation 2013-2015.

Rey, A. (2010), *Dictionnaire Historique de la langue française*, Paris, Le Robert.

Sall, H. N., (2001), « Education pour tous à l'orée du troisième millénaire : perception des différents types d'écoles au Sénégal », CAMES,

<http://fastef.ucad.sn/articles/sall/article%20hnsall%20mum5.pdf>, 21 juin 2019.

Sagna, A., (2018), L'enseignement privé catholique et les résultats scolaires aux examens nationaux au Sénégal : cas de la Commune de Saint-Louis de 2005 à 2015, « mémoire de master », Université

Gaston Berger de Saint-Louis, UFR des Sciences de l'Éducation de la Formation et du Sport.

Sambou, I. D., (2014), Diagnostic et proposition d'une stratégie communicationnelle au sein de l'enseignement catholique. Le cas de l'Office diocésain de l'Enseignement catholique de Saint-Louis (ODEC/S), « mémoire de fin de formation », Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication.

Thior, J. M. V. (2017). *Présentation de l'ONECS*, Dakar

UNESCO-BIE. (2010). *Données mondiales de l'éducation*.

<http://www.ibe.unesco.org/>